Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 79 (2007)

Heft: 2

Artikel: Les démarches participatives : de 7 à 77 ans

Autor: Guidetti, Laurent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-130101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



ARCHITECTURE

HABITATION JUIN 2007

Se balader en ville ou lire les courriers des lecteurs de votre quotidien offre un excellent moyen d'entendre les gens parler de leur environnement: «ils» ont encore oublié de vider les poubelles, «ils» sont encore en train de faire des travaux, «ils» vont encore construire un bunker en béton.

Qui sont-«ils», ces gens responsables de tous les maux? C'est souvent la commune, la gérance, le patron, ceux qui ont du pouvoir. Ce sont aussi les voisins, les habitants d'un autre quartier, les autres. En fait, «ils» c'est tout le monde, d'autant plus dans une démocratie directe.

Ces réflexions dénotent un état d'esprit plutôt méfiant vis-à-vis de l'autre et vis-à-vis du changement, mais également un intérêt pour la chose publique en général. Faire participer la population répond donc à un besoin et permet aussi d'impliquer les «non-professionnels» dans l'élaboration d'un projet ou d'une décision qui les concerne directement. La participation peut se révéler être une source d'information incomparable, par exemple pour définir le cahier des charges de projets de quartier, car qui, mieux que ses habitants, connaît ses besoins, ses qualités ou ses nuisances?

Ainsi, des démarches participatives ont été mises sur pied dans le but d'intégrer la population aux décisions ou aux projets qui la concernent, comme des opérations urbanistiques. Il y a plusieurs niveaux de participation qui permettent de distinguer la manière dont les pouvoirs publics associent la population aux prises de décisions. Que se cache-t-il derrière le jargon des démarches participatives? Des conférences de consensus, une participation citoyenne, des noyaux d'intervention participative, des conférences de citoyens, des forums de discussion, des jurys de citoyens, etc.

Quelle que soit la démarche, il ne suffit pas de réunir des gens pleins de bonnes intentions et d'attendre qu'en sorte un projet ou une décision. Il n'est pas exclu que se cristallisent autour du processus des intérêts divergents et que certains tentent de le «récupérer». Des débats peuvent virer aux règlements de comptes partisans, des opposants torpiller le processus, des représentants de lobby monopoliser l'attention, des organisateurs abuser de leur autorité, etc.

Pour éviter ces cruelles désillusions, il est impératif de fixer un cadre au processus afin de fixer clairement les droits et devoirs de chacun.

Cela peut sembler évident, mais tous les acteurs doivent être conscients des objectifs à atteindre. Il est tout aussi essentiel de définir les limites du processus, c'est-à-dire ce dont il ne traitera pas!

Les processus participatifs sont généralement basés sur des démarches volontaires: les participants y vont parce qu'ils le veulent bien. Dès lors, force est de constater qu'on y croise souvent les mêmes têtes et que d'autres y sont sous-représentées, les communautés étrangères ou les enfants par exemple. Tous les partenaires n'étant pas égaux, il ne faut donc pas surestimer la représentativité de ces démarches.

Pour définir un climat de confiance. tous les partenaires doivent connaître le rôle de chacun et prendre les autres au sérieux. Il existe de nombreux acteurs (le médiateur, la municipalité, les participants, les «experts», les «professionnels», etc.) qui doivent accepter que le résultat recherché ne soit pas le reflet de la somme de tous les intérêts privés, mais soit au service de l'intérêt commun. Le phénomène nimby (de l'anglais, «not in my backyard», c'est-à-dire «pas dans mon jardin») est l'illustration de la défense extrême d'intérêts privés de voisinage. Ainsi, les nimby peuvent en arriver à contester des projets de création de services publics par simple refus du changement.

Les différents processus abordent souvent des questions complexes et abstraites. Cela implique de la part des participants qu'ils parlent (ou apprennent à parler) le même langage et qu'ils fassent l'effort d'être compris



Maquette réalisée par les élèves de l'établissement de Prélaz à Lausanne suite aux cours de tribu'architecture, 2002.

de tous. Les professionnels ne doivent, par exemple, pas abuser de leurs compétences, en utilisant des jargons incompréhensibles des autres participants. La capacité à exprimer clairement ses idées peut se révéler plus importante que la qualité des idées en question.

Une fois le cadre du processus précisé, il est important de rester conscient des pièges et écueils possibles.

Il ne faut pas laisser penser que la participation annihilerait le conflit et garantirait un consensus. Elle ne va pas forcément garantir une entière acceptabilité du projet par la population. En fait, la satisfaction des participants découle parfois plus du fait d'être impliquée que de la qualité du résultat.

Les participants doivent aussi accepter que la participation prenne du temps, ce qui a un intérêt non négligeable: celui d'empêcher la logique du «tout tout de suite» et la «dictature de l'urgence» pour échapper au débat public. Par ailleurs, pour que la démarche avance, les gens doivent accepter qu'il y ait un temps pour tout et que des décisions prises ne peuvent plus être remises en question. De son côté, l'organisateur doit faire preuve de courage et de persévérance, car la population a parfois tendance à considérer que ses

efforts sont «la moindre des choses». Le processus peut s'avérer alors relativement frustrant: il coûte, demande du travail et ne garantit finalement pas une plus grande acceptabilité du projet.

On le voit, les difficultés et écueils potentiels sont nombreux, mais il ne faut pas abandonner la participation pour autant. En prenant les dispositions nécessaires, il est possible d'éviter les pièges de telles démarches. Ce sont d'ailleurs les pièges de tout débat public, en particulier touchant à l'urbanisme. C'est pourquoi, dans une démocratie directe où les débats ne manquent pas, les professionnels ou les collectivités publiques ne peuvent faire l'économie d'un dialogue avec le public. Cette communication doit donc se faire en tout temps et ne peut exclure personne!

La méthode CoDHA

L'habitat coopératif offre une forme de participation particulière puisque ses membres ont la possibilité de participer aux assemblées générales de manière égale, quel que soit le nombre de parts qu'ils possèdent dans la coopérative. En matière de participation à l'élaboration des logements, le modèle coopératif est très intéressant, car il se situe entre la propriété privée où les habitants ont tout loisir de choi-

Maquette réalisée par les élèves de l'établissement de Prélaz à Lausanne suite aux cours de tribu'architecture, 2002.

sir ce qu'ils veulent et la location où le propriétaire est entièrement libre d'imposer ses choix aux locataires. Si certaines coopératives se comportent comme n'importe quel promoteur, d'autres ne s'en contentent pas et mettent sur pied de véritables processus participatifs pour l'élaboration de leurs opérations. C'est le cas de la CoDHA à Genève.

La CoDHA est une coopérative dont un des buts est de faire participer les habitants à la réalisation et à la gestion d'immeubles. La coopérative est responsable de la gestion globale de l'opération (achat, banques, travaux, etc.). Le contrat de location de l'immeuble se fait entre la CoDHA et une association d'habitants sous forme de bail associatif. L'association signe ensuite un bail avec chaque locataire et prend en charge la gestion courante de l'immeuble.

L'association sert à organiser la participation active des habitants qui commence idéalement dès la conception du projet. Elle permet aux habitants de définir un cadre de vie plus proche de leurs aspirations, modulable au gré de leurs besoins. Les compétences ainsi que le pouvoir de décision doivent être, autant que possible, entre leurs mains. Le rôle de l'administration, réduite au minimum, a pour objectif la transparence. Pour garantir un cadre clair au processus participatif, la coopérative a fixé quelques règles simples:

- une décision prise ne peut pas être contestée, ce qui permet d'éviter les remises en question qui rallongent les délais
- une seule personne représente le maître d'ouvrage vis-à-vis de l'architecte, ce qui garantit une communication claire, sans lacune ni information contradictoire
- l'architecte est le garant de l'évolution du projet. Il-elle doit organiser à temps et avec les moyens de représentation adéquats les décisions à prendre par le maître d'ouvrage
- certaines parties du bâtiment sont moins négociables (la structure du

bâtiment par exemple), d'autres le sont plus (second œuvre, équipements, qualité des finitions). Les décisions sont prises collectivement en fonction de leurs répercussions sur les coûts de construction et donc sur les loyers. Les choix individuels se limitent à la personnalisation de la cuisine.

Et les enfants dans tout ça?

Bien que les enfants représentent une catégorie importante de la population, ils sont sous-représentés dans les démarches participatives, car ils ne peuvent en général pas y prendre part. Il serait pourtant essentiel d'aller à leur rencontre, car ce sont eux qui hériteront demain des projets d'aujourd'hui. Mais comment parler d'environnement construit avec les enfants? Comment feraient-ils la ville? La ville est-elle adaptée aux enfants?

Ce sont des questions auxquelles tribu'architecture est régulièrement confronté. En effet, ce bureau d'architectes lausannois propose depuis plusieurs années une importante activité de sensibilisation à l'environnement construit pour petits et grands: ateliers participatifs, animations, livre («Environnement construit», Michèle Bonard et Mix&Remix, LEP, 2006), CD-ROM ludo-éducatif, etc. (plus d'infos sur www.tribu-architecture.ch).

Dans ce cadre, tribu'architecture dispense des cours de sensibilisation dans les écoles, principalement à Lausanne. Le premier but est de sensibiliser les futurs citoyens, mais cette démarche permet aussi de comprendre ce qui touche les enfants, ce qui ne les intéresse pas et ce qu'ils revendiquent.

L'animation consiste en un cours sur le métier d'architecte, un diaporama sur la forme des maisons, un diaporama sur la ville, des visites urbanistiques et elle se clôt par deux exercices à choix, «décris ton école» et «construis ta ville». Dans le cadre du dernier exercice, les enfants doivent construire chacun une maison, en inventer le scénario et implanter la

ARCHITECTURE

HABITATION JUIN 2007



Maquette réalisée par les élèves de l'établissement de Prélaz à Lausanne suite aux cours de tribu'architecture, 2002.

PRINCIPAL PROPERTY CONSTRUIT

maison dans un quartier en tenant compte du scénario des autres enfants de la classe. La classe complète ensuite le quartier avec les bâtiments manquants. Une fois le travail fini, les architectes reviennent en classe pour le commenter.

Premier constat: les maquettes sont très colorées. Malgré cela, les enfants déclarent en général préférer une ville sans couleur... La couleur dans leur maquette se justifie par le fait qu'il s'agit d'un bricolage et non de la réalité. Dans la discussion, il ressort qu'une ville colorée «coûterait certainement plus cher» et qu'il serait à coup sûr trop compliqué de se mettre d'accord sur des coloris. Ainsi, les enfants se montrent plutôt conservateurs, voire désabusés.

Dans le cadre de cet exercice, les architectes-pédagogues sont parfois surpris par des propositions urbanistiques très fortes: toutes les maisons sont alignées le long d'une rue, les maisons sont construites en périphérie d'un grand parc public, etc. En général, il ressort que ces solutions ne sont pas choisies mais subies. En effet, elles ne sont possibles que si quelqu'un (un enfant, l'enseignant, etc.) a joué le rôle «d'urbaniste en chef» et défini les règles d'implanta-

tion. La forme bâtie est donc davantage l'expression de la manière dont la classe a travaillé que la conséquence réelle d'une volonté collective!

Ainsi le résultat de l'exercice changera du tout au tout selon les directives de l'enseignant-e: «Charlotte, tu seras l'urbaniste de cette ville!», «en groupes de trois, proposez un projet à la classe qui votera pour choisir le meilleur», «faites comme vous voulez, mais ne vous battez pas!».

Ces exemples montrent combien les processus de décision influencent l'urbanisme et qu'il faut se garder d'interpréter une éventuelle revendication des enfants simplement par les couleurs d'un bricolage ou la clarté d'une forme urbaine: pour comprendre la ville, rien ne remplace le dialogue!

Texte: Laurent Guidetti

Dossier architecture: Tribu'architecture Rue du Petit-Chêne 19bis 1003 Lausanne Tél. 021 213 02 18 www.tribu-architecture.com Livre. Environnement Construit est un livre qui parle de l'environnement construit dans sa globalité. Il permet de comprendre, à travers une série de notions simples, d'où vient la forme des bâtiments, pour quelles raisons les villes ont été créées, de quelle manière le territoire est aménagé et quels sont les rôles des différents acteurs de l'environnement construit. Chercher à mieux connaître son environnement, c'est se donner les moyens de participer, de manière citoyenne et responsable, à son développement durable.

Disponible dans les librairies, chez tribu'architecture ou sur le site de l'éditeur / Prix: Fr. 14.–. Version allemande, avec préface de Moritz Leuenberger, disponible depuis décembre 2006.